



Modalités de Contrôle des Connaissances

D.U. Introduction à la psychologie positive

La validation de la formation nécessite obligatoirement la **présence et la participation active à l'ensemble du programme**. Il est donc important que le participant prenne ses dispositions (notamment avec l'employeur si concerné) pour assister aux différents modules.

Toute absence, quelque soit le motif, **doit être justifiée** dans un délai maximum de cinq jours ouvrés. En deçà de 80% d'un temps de présence effective en formation, même pour des absences justifiées, le diplôme ne sera pas délivré.

L'évaluation comprend :

- un examen terminal sous la forme d'une épreuve écrite de 3h regroupant les cours théoriques des UE 1 à 9,
- la production d'une note de synthèse (UE 10) décrivant une problématique liée à la Psychologie Positive dans un contexte professionnel.